

Réponse de Jean-Luc MELENCHON

16 avril 2012

Où, la France doit reconnaître l'Etat de Palestine, et agir pour que ses partenaires européens fassent de même. Une de nos premières initiatives diplomatiques sera de reconnaître l'Etat palestinien viable et indépendant, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et dans le respect du principe de droit au retour des réfugiés, conformément aux résolutions de l'ONU.

Après tout, tous les Etats du monde ont adopté la proposition d'un Etat palestinien, y compris les Etats-Unis par le voix de George Bush en 2002 et même Israël depuis Ariel Sharon. Plusieurs Etats latino-américains et même l'Italie ont effectivement reconnu l'Etat palestinien. Le gouvernement Front de Gauche s'en de même. Il œuvre concrètement pour qu'Israël ne puisse plus impunément coloniser la Palestine, un processus et un motif en place à son niveau des années de rétrograde à l'assassinat des responsables.

Reconnaître l'Etat de Palestine constitue un acte particulièrement important. Plus il y aura d'Etats à reconnaître la Palestine, plus l'urgence d'un Etat avec la colonisation prendra de la force, et plus se créera des chances à une paix juste entre palestiniens et israéliens.

[VOIR L'INTÉGRALITÉ DES RÉPONSES DES CANDIDAT\(E\)S.](#)

- **Emplacement** : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Agir](#) > [Campagnes](#) > [Campagnes passées](#) > [Election présidentielle 2012](#) > [Reconnaissance par la France de l'État palestinien](#) >
- **Adresse de cet article** : <https://plateforme-palestine.org/Reponse-de-Jean-Luc-MELENCHON,2473>